BTSA aménagements paysagers

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 25161588F — Mise à jour : 20 mars 2026

Organisme responsable : **CFA CFPPA LE GROS CHENE PONTIVY**

Présentation de la formation

Objectifs

Ce BTSA forme les élèves à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation. Le titulaire de ce BTSA conçoit, crée et aménage des espaces paysagers. Il organise le travail de l'équipe de jardiniers qu'il encadre, et gère de façon rentable toutes ces activités. Le diplômé est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements en vue de le mettre en valeur avec de nouvelles plantations. Il réalise des mesures topographiques et des plans d'aménagement. Il établit des devis intégrant des choix de plantations, de matériaux, des constructions paysagères. Il propose un entretien adapté. Il sait planifier des travaux, gérer des équipes et surveiller l'avancement d'un chantier. Le technicien peut être employé dans une entreprise du paysage, en bureau d'études ou dans une collectivité territoriale. Il occupe des fonctions de conducteur de travaux, responsable gestion des espaces verts ou concepteur de paysage selon la taille et la nature de la structure qui l'emploie.
Diplôme rénové.

Programme

En plus des enseignements généraux (français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique), la formation comporte des enseignements professionnels

- Sciences économiques, sociales et de gestion : acteurs de la filière, mode de gestion des aménagements paysagers, notions juridiques, commerciales et économiques liées à l'élaboration d'un projet d'aménagement : passation de marché, contrat, devis
- Biologie - Ecologie - Agronomie : identification des végétaux, biologie végétale, sol et climat, culture des végétaux, critères de choix des plantes
- Agroéquipements : choix du matériel, maintenance
- Aménagements paysagers : lecture de paysage, relevés de terrain, diagnostic de site, processus d'élaboration d'un projet, techniques liées à l'étude préalable à un aménagement (étude d'impact, urbanisme, topographie, plans...), réalisation de documents techniques, conduite de travaux de création (construction, plantation) et d'entretiens paysagers, planification de chantiers, gestion d'équipes

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires. La formation comprend aussi un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Niveau BTS - Bac +2**

Liste des certifications

BTSA aménagements paysagers
Code RNCP : 38349

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts

F1104 — Dessin BTP et paysage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1915943S	Présentiel	Hennebont	01/09/2025	30/06/2027

Source : GREF Bretagne #25161588F